

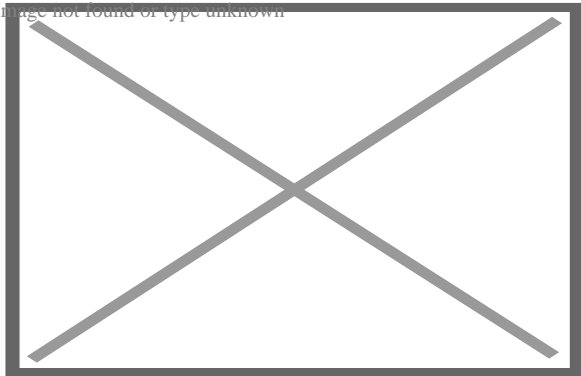
Image not found or type unknown



# Top des accusations les plus insolites

publié le **06/09/2012**, vu **3501 fois**, Auteur : [rockandlaw](#)

Image not found or type unknown



Si les lois ont pour objectif de réguler une société et les rapports sociaux ; elles n'empêchent pas le comportement humain. A ce titre, les hommes peuvent avoir des agissements pour le moins étrange. Alors que faire quand un tribunal reçoit de surprenantes accusations ? Logiquement, il ne devrait pas les prendre en compte mais dans certains cas..

## Je vous propose ainsi de revenir sur certaines accusations

### **MAIS MONSIEUR LE JUGE, LE CAFE ETAIT TROP CHAUD !**

Quelle fameuse histoire que celle de 1994 où une femme appelée Stella Liebeck s'est brûlée la cuisse au deuxième et troisième degré avec un café Mac Donald. Cette dame âgée de 80 ans n'a pas voulu en rester là et s'est décidée d'agir contre les tribunaux Américains.

Bingo ! Les juges ont rapporté que l'enseigne servait le café à une température anormale (plus de 80°) et non conforme aux règles.

Aujourd'hui même, le prix Stella récompense l'avocat gagnant les procès les plus aberrants.

### **VOUS VOULEZ TOUJOURS MANGER CHEZ DOMINO PIZZA ?**

En Caroline du Nord, en 2009, deux salariés de la chaîne se sont filmés en train d'éternuer, mettre des aliments sur leur nez avant de les poser sur la pizza. La vidéo relatant les faits se coupe et nous ne pouvons percevoir la suite des évènements.

Retenons tout de même que le directeur n'a pas apprécié et a viré ses deux employés..

## **UN PANTALON D'UNE VALEUR INESTIMABLE**

Un ancien juge administratif de Washington, Roy Pearson est une personne qui apprécie son pantalon. En effet, après l'avoir amené au pressing, le couple de propriétaire Coréen évoque l'avoir perdu.

Par dépit, Roy Pearson réclama 64 millions de dollars de dommages et intérêts qu'il réduira à 54 millions en utilisant comme motif « *la gêne et l'angoisse occasionnée* » .

Et même si le couple a retrouvé son pantalon, le juge persiste en affirmant une publicité mensongère et le fait que ce ne soit pas son vrai pantalon.

En 2007, un juge statue en faveur du couple et réclame 12 000 euros à Roy Pearson pour contentieux inutile. Par colère, il ne renoncera pas et intentera de nombreuses actions juridiques. Tout cela amènera à son déclassement..

## **UN CHAT ITALIEN EMPECHE DE FAIRE L'AMOUR**

Quelle incroyable histoire nous provenant de Milan. Un homme n'arrivant pas à faire l'amour avec sa femme devant son chat est allé en justice pour « *voyeurisme* ».

Il a déclaré devant le juge « *C'est la faute de ce maudit chat qui nous épie et nous coupe la respiration.* »

L'épouse ajouta que le problème vient de l'envie de son mari et non du chat, animal en bonne santé. En attendant, le procès a été renvoyé et le chat fut interdit de séjour dans la chambre pour 3 mois.

## **UNE HAIE DE FORME OBSCENE, CA DERANGE**

Encore une histoire loufoque provenant toujours des Etats-Unis. En 1980, un couple de Californiens sont mécontents du travail jardinier accompli par leurs voisins. En effet, ils estiment inacceptable le fait qu'ils ont coupé des haies en formes obscènes et phalliques.

Ce couple réclamait toute découpe et 250 000 de dommages et intérêts. Finalement ils n'ont rien eu..

## **FAITE GAFFE A L'ARTICHAUT**

Surprenante affaire que celle d'un docteur Arturo Cavajal qui commanda en mai 2009 un artichaut dans un restaurant à Miami. N'ayant pas l'habitude de cet aliment, il en déguste l'entière partie. Le serveur ayant oublié de mentionner que seule la partie tendre de la feuille ne se consomme.

Le médecin fut alors transporté à l'hôpital réclamant alors « *Une perte de sa joie de vivre et de ses capacités psychologiques* ». Le juge n'a pas encore délibéré..

## **PLAINTES CONTRE SATAN**

Une personne ruinée peut-être prête à tout pour trouver la faille de sa réussite. En 1971, l'Américain Gerald Mayo a porté plainte contre Satan et ses serviteurs pour avoir causé sa ruine.

Le tribunal, ne voulant pas polémiquer a repoussé la demande uniquement par soucis de résidence..

**Evidemment**, il existe de nombreux autres procès, jugements ou accusations loufoques. Le but étant pas d'en faire un trop long étalage, mais de montrer à quel point la justice peut-être confrontée à de délicates situations.